

Grand Turc (auberge du)

Type de site : auberge

Précisions de localisation géographique :

"L'auberge du Grand Turc" était située le long de la "Grand'rue" ("rue Georges Clemenceau"), en face de l'actuelle "place Dugast-Matifeux".

Cadastre Napoléonien (1814) : A 512

Cadastre Moderne(2010) : AH 455

le Café du Grand Turc
Men & Women



De traité thermidor au 10 août de la république
française une et indivisible
Cet acte de décès de Thomas la roche, voiturier
natif de St martin, département du calvadose,
décédé aujourd'hui sur les deux heures après
midy dans la maison du citoyen Urbain André
Sureau auberge du grand turc de cette ville
âgé de trente-sept ans, fils de Pierre Marie dit La
roche et de Marie Guillou

Vers 1910, "l'auberge du Grand Turc" le long de la "Grand'rue" de Montaigu.

En 2013, les mêmes lieux après "modernisation".

Extrait des registres de l'état civil de l'An IX (1801) signalant un décès à "l'auberge du Grand Turc".

Histoire et archéologie :

En 1814, "l'Auberge du Grand Turc", était située le long de la "Grand'rue", à peu près en face des anciennes halles en bois situées, jusqu'à leur destruction en 1854, sur l'actuelle "place Dugast-Matifeux". Elle occupait alors un emplacement plus importante que le "Café du Grand Turc" qui lui succèdera dans le courant du XIX^e siècle, et possédait en arrière des dépendances de part et d'autre de la "rue des Petites Ecuries"¹.

Le nom de "l'auberge du Grand Turc" puis "café du Grand Turc" de Montaigu, était autrefois très connu localement. Une légende bien établie prétendait que ce nom venait du passage de Napoléon I^{er} dans la ville, le 8 août 1808. Ce

jour-là, les habitants de Montaigu auraient été si impressionnés par la grande taille de Roustan, le "mamelouk" accompagnant l'Empereur, que ce nom de "grand Turc" aurait été donné par la suite à l'une des auberges de la ville ! Mais cette légende flattant la vanité locale est démentie par le registre de l'état civil qui sept ans plus tôt, le 18 août 1801 (30 thermidor An IX), enregistre "l'acte de décès de Thomas La Roch, voiturier, natif de Saint-Martin, département du Calvadose, décédé aujourd'hui sur les deux heures après-midi dans la maison du citoyen Urbain André Sureau, auberge du Grand Turc de cette ville, âgé de trente-sept ans, fils de Pierre Marie dit La

*Roch et de Marie Paillieus*². Rien n'indique donc qu'il puisse y avoir un lien entre ce nom de "*d'auberge du Grand Turc*" et la catastrophique expédition militaire de Bonaparte en Égypte, en 1798-1801.

A cette époque, cette auberge était donc tenue par Urbain Sureau (1770-1815), originaire de Saumur, qui avait été capitaine dans l'armée occupant Montaigu durant la Guerre de Vendée. Il en était devenu l'aubergiste en épousant, en 1797, Louise Ratyé (1755-1843). Celle-ci et son frère Louis (né en 1754) avaient succédé à leur père, Louis (1723-1781), "*maître traiteur de l'auberge du Grand Louis*", qui lui-même avait succédé à son père Louis (1696-1760) fondateur de cette auberge qui jouissait d'une grande réputation. Son enseigne d'alors évoquait le prénom donné génération après génération à tous les aînés de la famille, mais au cours de la Révolution, cette appellation devenue politiquement incorrecte fut remplacée par "*auberge du Grand Turc*". Un changement de nom confirmé par un acte de notoriété du 22 thermidor an XII (10 août 1804) visant à authentifier le décès de Louise Payraud (1733-1793), des Rochettes, tuée par les armées de la République "*à l'auberge du Grand Turc, ci-devant Grand-Louis, dans le courant de septembre 1793*"³. La pourtant nombreuse famille Ratyé disparaîtra elle aussi de Montaigu avec la Révolution : Louise Ratyé, qui n'eut pas d'enfants vivants, en sera la dernière représentante.

Comme les autres "*cafés, auberges, cabarets...*" de Montaigu, "*le Grand Turc*", ainsi qu'on l'appelait communément, devait suivre les règlementations municipales nombreuses, voire

tatillonnes, rappelées en 1837 par le maire de Montaigu : allumage d'un réverbère (à huile) sur leurs façades, au rez-de-chaussée, dès 5 h du soir durant la mauvaise saison, et jusqu'à l'heure de fermeture ("*on trouvera le modèle de ce réverbère déposé à la mairie*") ; obligation pour "*les voitures laissées sur la voie publique devant ces auberges et ailleurs*" d'être éclairées pendant la nuit ; interdiction "*de tenir dans ces lieux des jeux de hasard*" ; défense d'y établir "*des lieux dits cabinets noirs et de recevoir aucune femme prostituée*" ; interdiction de "*permettre qu'on s'y serve de jeux de cartes prohibées*" ; nécessité d'avoir une autorisation pour ceux "*qui désirent faire danser*" ; interdiction de servir "*des liqueurs aux personnes déjà ivres*" ; défense "*de se servir de comptoirs recouverts en plomb à cause du danger que présente la combinaison de ce métal avec les boissons quelles qu'elles soient. Ce même danger existe pour les comptoirs en cuivre et pour les mesures faites en ces deux métaux*" ; obligation pour ceux qui logent "*d'avoir un registre*" et d'y inscrire les noms, prénoms, âges, etc. de ceux qui y couchent, d'y noter leur passeport ou feuille de route (pour les militaires), et de "*faire leur rapport de tous ceux qui leur paraîtraient suspects*"⁴...

Après la mort de Louise Ratyé, c'est avec d'autres propriétaires que le "*café du Grand Turc*" continua son activité jusqu'à ce qu'elle prit fin dans le milieu de la deuxième moitié du XX^e siècle⁵.

En 2012, on trouvait à son emplacement un commerce de vêtements qui, par souci de "*mondialisation culturelle*", avait pris un nom anglo-saxon.

Noms anciens ou variantes :

"*L'auberge du Grand Turc*" a porté tout au long du XVIII^e siècle le nom "*d'auberge du Grand Louis*".

Sources ou Références :

¹ Plan, état de sections et matrice du cadastre de 1814 (A.D.V. : 3 P 146).

² État civil de Montaigu, 30 thermidor An IX / 18 août 1801 (A.D.V. : AD2E 146/3).

³ Actes de notoriété du Greffe du tribunal de Montaigu (A.D.V. : 3 U 1/34).

⁴ Délibérations du conseil municipal, 1^{er} juin 1837 (A.D.V. : 146 D1).

⁵ Entretien en 2012 avec Michel Piveteau, montacutain et familier de vieille date de ce café.